

Appel à communications  
CPI 2022

**Agir ensemble vers de meilleurs services**

Montréal, 2, 3 et 4 novembre 2022

<https://cpi.fmdoc.org/>

La coopération avec ses collègues, les autres services de la même institution et autres partenaires permettent d'offrir de meilleurs services, rejoindre de nouvelles clientèles, faire des économies d'échelle, partager le savoir et, ultimement, à créer des synergies.

Entre archivistes, bibliothécaires, chercheurs, documentalistes, gestionnaires, professionnel.le.s des technologies de l'information, chercheur.e, technicien.ne.s en documentation, veilleur.e, etc., comment se fait-elle ?

Le prochain Congrès des professionnel.le.s de l'information (CPI) vise à explorer toutes les facettes de la coopération qui existent dans nos milieux, et qui permettent d'offrir de meilleurs services. De nombreuses questions sous-jacentes se posent, notamment celles-ci (liste non-exhaustive) :

Comment la coopération, la collaboration et le réseautage des milieux documentaires s'inscrivent dans notre quotidien ?

La réorganisation du travail doit-elle passer par la collaboration pour innover et créer de nouveaux services ?

Comment ancrer sa mission et ses objectifs dans un contexte de collaboration en évolution ?

Quel est le rôle des milieux documentaires dans les enjeux de décolonisation et d'équité, de diversité et d'inclusion? Comment travailler avec les groupes visés (ados, défavorisés, autochtones, personnes avec un handicap, nouveaux arrivants, etc.) pour mieux répondre à leurs besoins? Quels publics en particulier doivent faire l'objet d'attention et comment ? Sondages, co-design et autres outils disponibles faciliteront-ils l'offre de meilleurs services?

En quoi le numérique permet-il aux milieux documentaires d'offrir de meilleurs services ? Et comment ?

Comment communiquer avec les publics pour offrir de meilleurs services ? Quelle médiation ? Quel marketing ? Quoi mettre en valeur ? Quels canaux ?

Tant pour le personnel que pour le public, quelles formations sont nécessaires pour assurer de meilleurs services documentaires ? Quels moyens pédagogiques privilégier (webinaires, présentiels, communautés de pratiques, etc.) ? Qui peut offrir ces formations ?

Est-ce que la multiplication des espaces observée ces dernières années (fab lab, laboratoires de création, carrefours d'apprentissage, etc.) est une façon d'offrir de meilleurs services documentaires ou simplement un outil de marketing ? Comment ces nouveaux espaces permettent-ils aux milieux documentaires de mieux collaborer ?

Comment s'inscrit la réorganisation des espaces (de travail et pour le public) pour l'efficacité et de meilleurs services (sécurité, ergonomie, etc.)?

Quels nouveaux outils sont à développer pour et par les milieux documentaires pour de meilleurs services ?

Quel sera l'apport de l'intelligence artificielle pour de meilleurs services documentaires ?

Comment la coopération ou le développement de nouveaux services peuvent permettre de participer au développement durable et d'agir sur les problèmes écologiques actuels?

Comment soutenir financièrement les collaborations et les services?

Quelles compétences de gestion des professionnel.le.s de l'information sont nécessaires pour développer de meilleurs services et favoriser de nouvelles collaborations?

Sur quels critères doit se baser l'évaluation des milieux documentaires? Faudra-t-il se détacher des indicateurs traditionnels (ressources et collections, statistiques d'utilisation, etc.) et parler plutôt de mesures d'impact (sociales, ou axées sur l'acquisition des connaissances, voire du développement du savoir) ? Ou encore de mesures économiques (analyse de coûts, etc.) ?

Comment doivent s'inscrire les milieux documentaires face aux questions éthiques, de liberté intellectuelle, de censure, de droit d'auteur, etc.?

\*\*\*

Le Comité scientifique vous invite à proposer une communication pour le prochain Congrès des professionnel.le.s de l'information (CPI) **d'ici le 31 mars 2022** en utilisant le formulaire disponible [ici](#), à envoyer une fois rempli à [info@fmdoc.org](mailto:info@fmdoc.org) (avec dans le titre CPI 2022 – Communication).

Comme chaque fois, l'évaluation des propositions sera basée sur leur qualité scientifique et professionnelle (clarté et logique de la démarche, appel à une base théorique et/ou appui documentaire approprié, originalité), leur pertinence par rapport au thème, de même que sur les compétences des auteur.e.s évaluées à partir de leur formation et leur expérience et/ou réalisations.

La réponse à l'évaluation devrait vous parvenir au début de mai et le congrès doit avoir lieu les 2, 3 et 4 novembre 2022.

\*Notez qu'une acceptation de votre proposition n'engage en rien le comité d'organisation quant à vos frais de déplacement que vous devrez assumer vous-même. Par contre, une inscription gratuite vous sera accordée pour la journée de votre communication. Nous espérons pouvoir tenir le CPI 2022 en présentiel, mais si la situation sanitaire l'exige, sachez qu'il pourrait avoir lieu à distance en numérique.